

## Situation épidémiologique du Sars-Cov-2 en Deux-Sèvres

- Édition du 22 novembre 2021

La note présente dorénavant des données couvrant parfois des périodes différentes, toujours sur 7 jours et permettant toujours d'apprécier les tendances

### Chiffres et éléments clés de la semaine en Deux-Sèvres (S46 du 13 au 19 novembre 2021)

La circulation virale reste élevée dans le département des Deux-Sèvres avec un taux d'incidence qui augmente à 90,7 cas pour 100 000 habitants (supérieur au seuil d'alerte de 50 cas pour 100 000 habitants).

Le taux de positivité est de 3,8 % (soit -1,6 points par rapport à la région : 5,4 %).

À l'échelle infra-départementale, seules la communauté de commune du Haut-Val-de-Sèvre et celle de l'agglomération du Niortais présentent des taux d'incidence inférieurs au seuil d'alerte.

Le nombre d'hospitalisation diminue mais reste élevé.

Le taux d'incidence reste élevé chez les moins de 80 ans (données Covidtracker, figure 4).

Compte-tenu de ces éléments, le département des Deux-Sèvres est maintenu au niveau de vulnérabilité « élevé » selon le décret n° 2021-1432 du 3 novembre 2021.

La vaccination, les dépistages et les gestes barrières restent nos atouts afin d'éviter une reprise épidémique.

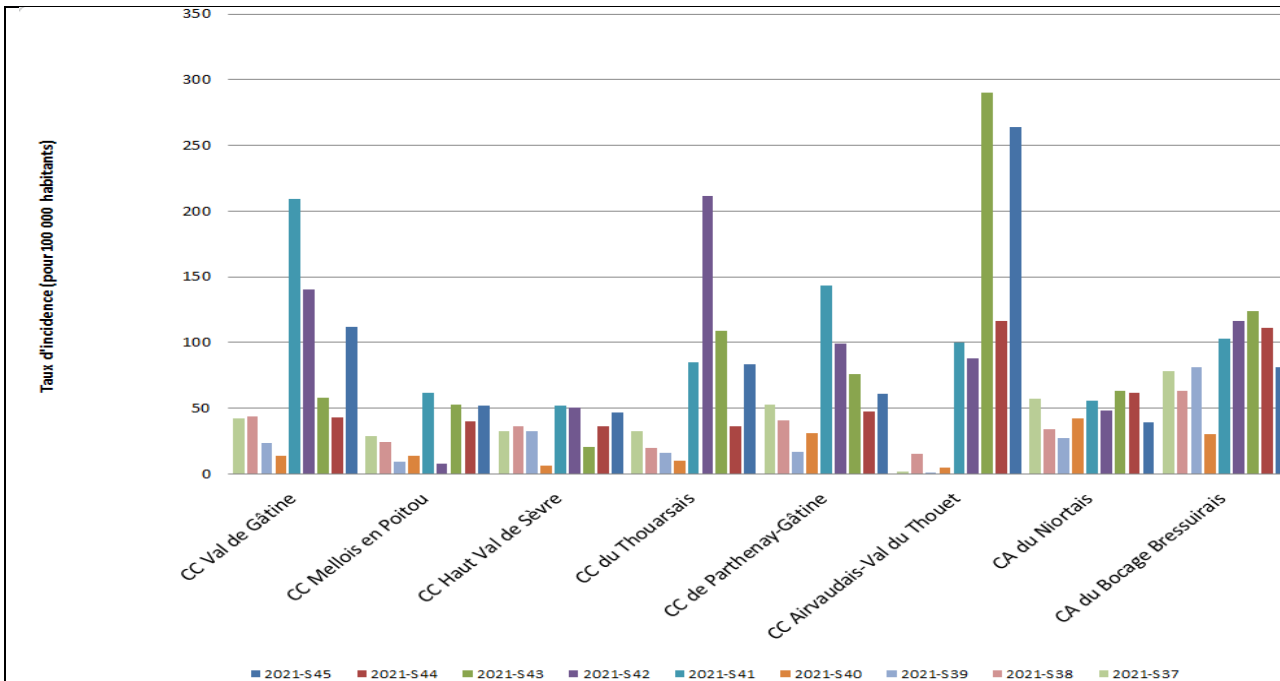
- En semaine S46, le département des Deux-Sèvres est le département néo-aquitain où la circulation virale est la plus faible mais reste supérieure au seuil d'alerte avec un taux d'incidence qui s'établit à **90,7 cas pour 100 000 habitants**. (Les Landes ont le plus fort taux d'incidence de la région soit 264,8 cas pour 100 000 habitants). Ce taux est de 75 pour les + de 65 ans dans les Deux-Sèvres. **Le taux de positivité du département est en hausse, mais reste le plus faible de la région : 3,8% (5,4% en région avec un R-effectif qui augmente par rapport à la semaine dernière et atteint 1,38)**. Le taux de dépistage est de **2 171,2 pour 100 000 habitants**.
- Pour mémoire, en semaine 45, **240 nouveaux cas avaient été détectés**. La circulation virale était la plus faible sur la CA du Niortais et la plus élevée sur la CC Airvaudais-Val du Thouet. Le niveau de dépistage continue de baisser ; 7091 tests réalisés (RT-PCR ou antigéniques). **Le taux d'incidence était de 66,6 cas pour 100 000 habitants. Le taux de positivité était de 3,5 % (4,2 % en région avec un R-effectif de 1,33)**.
- Sur 383 tests positifs, 168 ont été criblés et **130 ont présenté la mutation L452R (variant Delta)**. En Nouvelle-Aquitaine, le variant représente 96,7 % des cas.
- **Concernant la couverture vaccinale, 80,9 % de la population en Deux-Sèvres a reçu au moins une injection, et 80,2 % de la population a un schéma vaccinal complet. Ces taux sont inférieurs à la moyenne régionale (81,6 % et 80,6 %)**.
- À ce jour, **19 hospitalisations Covid-19 sont en cours** (- 7 en une semaine). Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, 1544 entrées en séjour d'hospitalisation pour Covid-19 ont eu lieu.
- En Deux-Sèvres, 27% des lits de réanimation sont occupés par des patients Covid-19.
- **Aucun nouveau décès n'est à déplorer. 524 décès de la CoVid-19 depuis le début de l'épidémie.**
- **4 EHPAD sont touchés par la Covid-19 actuellement** dont 2 sont en situation de cluster avec au moins 3 cas positifs. **Aucun établissement accueillant des personnes avec handicap n'est concerné.**

- Environ **1 388 personnes** sont aujourd'hui isolées (cas positifs et personnes contacts à risque d'être contaminées).

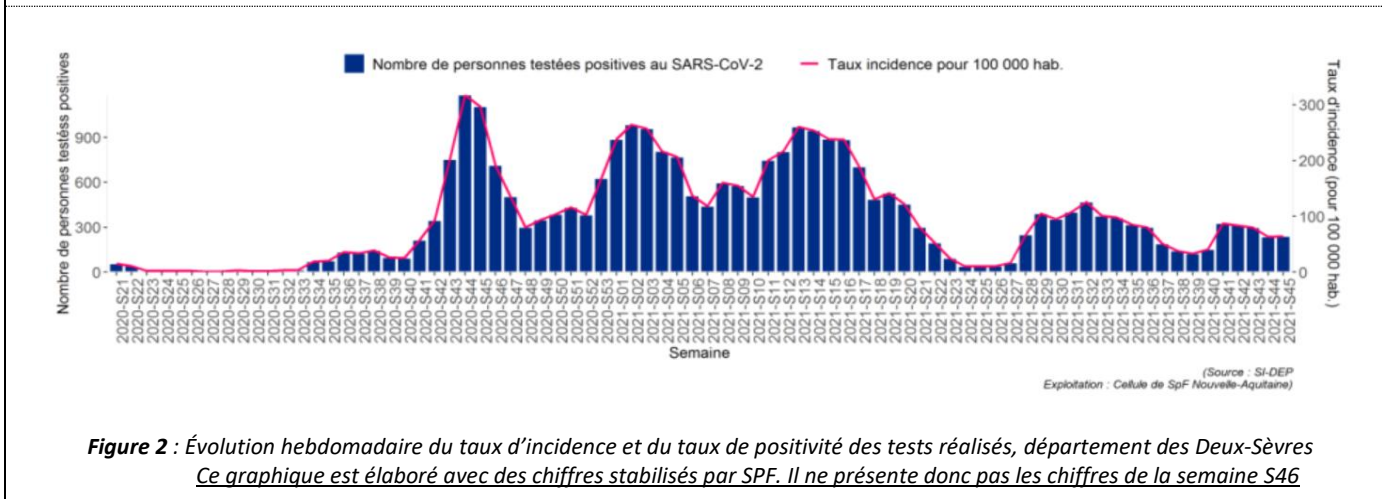
## Suivi de l'épidémie

**Tableau 1** : évolution du nombre de cas positifs au test virologique du SARS-CoV-2 en Deux-Sèvres

Semaine	S32	S33	S34	S35	S36	S37	S38	S39	S40	S41	S42	S43	S44	S45
Nombre de cas positifs	468	377	361	316	299	190	142	124	152	323	311	298	234	240



**Figure 1** : Taux d'incidence par territoire et par semaine (S37 - S46)



**Figure 2** : Évolution hebdomadaire du taux d'incidence et du taux de positivité des tests réalisés, département des Deux-Sèvres  
Ce graphique est élaboré avec des chiffres stabilisés par SPF. Il ne présente donc pas les chiffres de la semaine S46

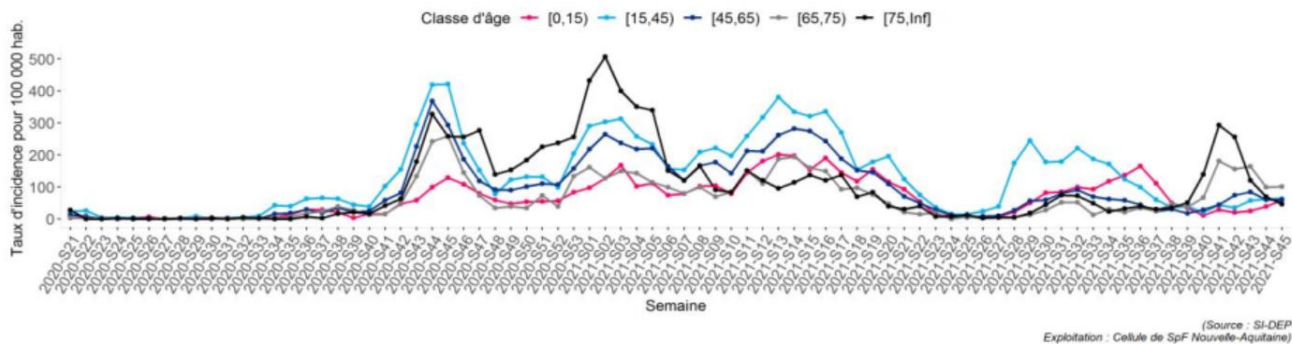
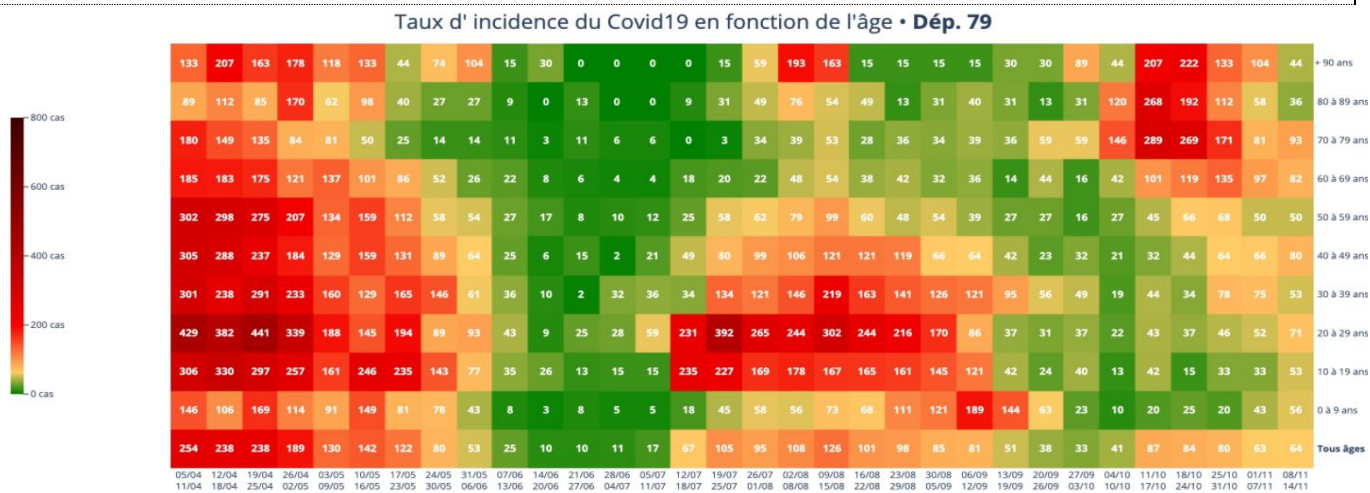


Figure 3 : Taux d'incidence par classe d'âge, département des Deux-Sèvres



Lecture : une case correspond au taux d' incidence pour une tranche d'âge (à lire à droite) et à une date donnée (à lire en bas).  
Du rouge correspond à un taux d' incidence élevé. Date : 18 novembre - Source : @GuillaumeRozier covidtracker.fr - Données : Santé publique France

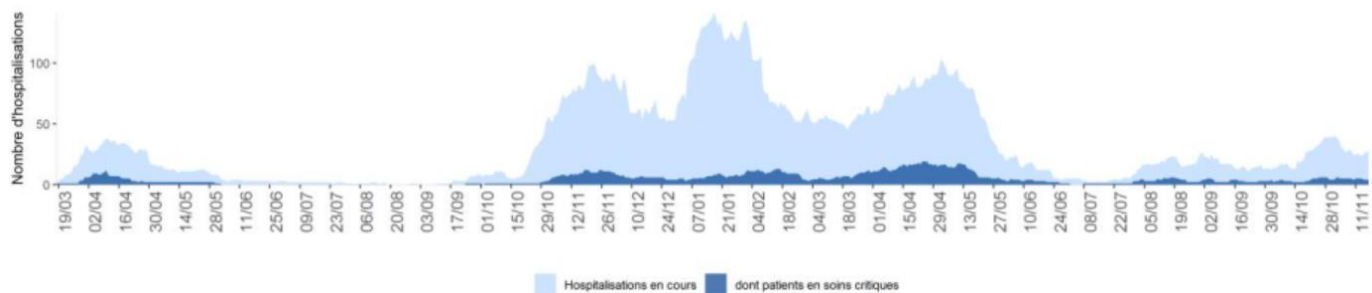
La circulation virale reste élevée chez les moins de 80 ans. Elle diminue chez les 80 ans et plus avec des taux d'incidence inférieurs au seuil d'alerte de 50 cas pour 100 000 habitants.

Figure 4 : Ce graphique est élaboré avec des chiffres stabilisés par Santé publique France. Exploités par <https://covidtracker.fr/>

## Hospitalisations

	Nombre de lits de réanimation installés	Nombre de lits supplémentaires en réa. disponibles sous 48h	Total de lits en réanimation	Nombre de patients Covid-19 en réanimation	Taux de patients Covid-19
Deux Sèvres	10	5	15	4	27%
Nouvelle-Aquitaine	422	67	503	108	17,3%

Tableau 4 : Nombre de lits de réanimation et occupation des lits par les patients CoVid-19



**Figure 5 : Évolution quotidienne du nombre d'hospitalisations pour la Covid-19 en Deux-Sèvres, dont admissions en réanimation**  
 Source SI-VIC (système national d'information de suivi des victimes), exploitation SPF  
**Au 22 novembre 2021, 19 hospitalisations étaient en cours dont 6 réanimations et soins continus**

## Dépistages par les équipes de médiateurs de lutte anti-covid

À compter du 15 octobre, les dépistages dits « de confort » devenant payants, les médiateurs ne réaliseront plus d'opérations visant à améliorer un passe sanitaire. Les interventions des médiateurs seront réorientées sur des opérations en lien avec la vaccination (participation aux campagnes de vaccination, promotion de la vaccination...) et des dépistages ciblés en cas de cluster et de hausse de circulation du virus dans des zones spécifiques. Les médiateurs pourront être mobilisés en appui d'autres actions de dépistages, notamment celles conduites par l'Éducation nationale.

### Les prochains dépistages publics

THOUARS	Forum de l'industrie (Mission locale du Thouarsais)	24/11/2021	9h00 à 12h30	Ouvert à tous
	Intervention Métiers Tours dépistage et prévention à l'Orangerie	08/12/2021	13h30 à 16h30	
SAINT PARDOUX	Infirmière Vaccination à l'EHPAD les 2 Châteaux	25/11/2021	8h00 à 11h00	
BECELEUF	Prévention sensibilisation sur les gestes barrières en EHPAD		14h30 à 16h00	
LORETZ-d'ARGENTON	Collège Molière		8h00 à 12H00	
NIORT	Job Dating	26/11/2021	10h00 à 16h00	
COULONGES-SUR-L'AUTIZE	Intervention « prévention » au sein de l'EHPAD Alienor	09/12/2021	14h00 à 15h30	

Lors de certaines missions, plutôt que des dépistages par tests antigéniques, **les médiateurs font aussi de la pédagogie sur l'usage des autotests et en font la distribution.**

PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE  
*Équilibre  
 Équité  
 Progrès*

ars  
 Agence Régionale de Santé  
 Nouvelle-Aquitaine

Opération de **DÉPISTAGE COVID-19**

> GRATUIT  
 > OUVERT À TOUS  
 > **INFOS et CONSEILS**  
 (conduites à tenir, isolement...)

PENSER À PORTER :  
 Masque • Pièce d'identité • Carte vitale

[www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr](http://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr)



PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE  
*Équilibre  
 Équité  
 Progrès*

ars  
 Agence Régionale de Santé  
 Nouvelle-Aquitaine

**Vacciné.e ou non,  
 Ne baissons pas la garde**

Les gestes barrières restent indispensables face à la circulation des variants.  
 Des symptômes ? Un doute ? Faites-vous tester !

**vaccin COVID-19**  
 SE VACCINER, SE PROTÉGER

Les gestes qui sauvent des vies

LIEUX DE DÉPISTAGES & VACCINATION | [www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr](http://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr)

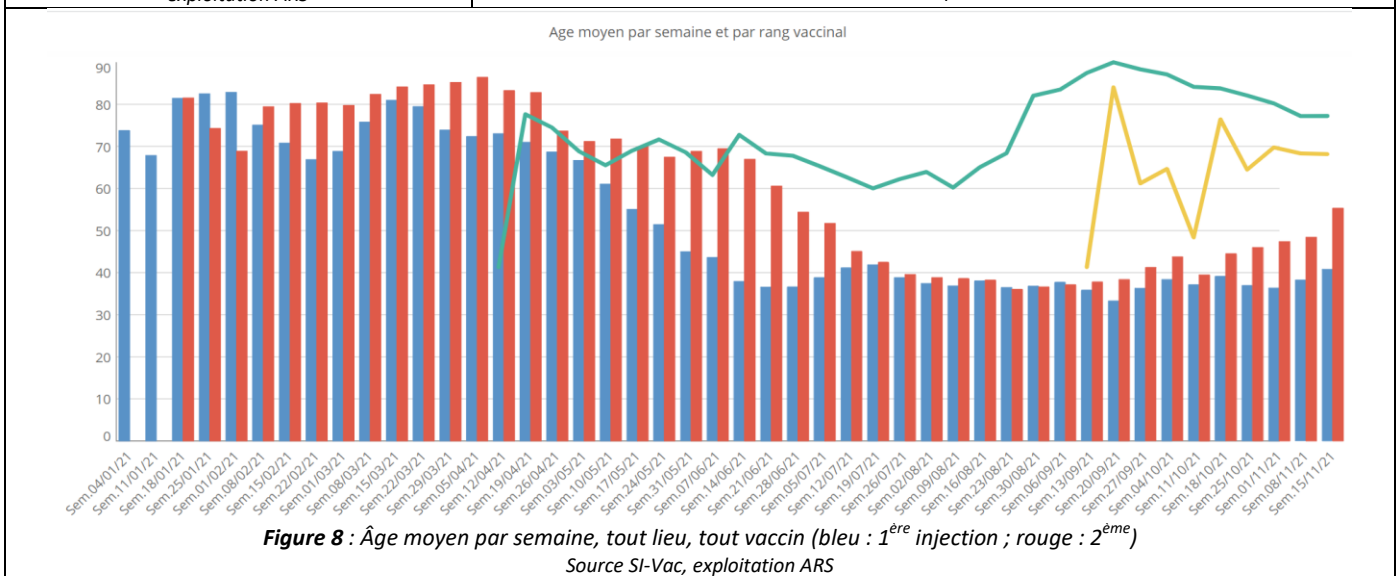
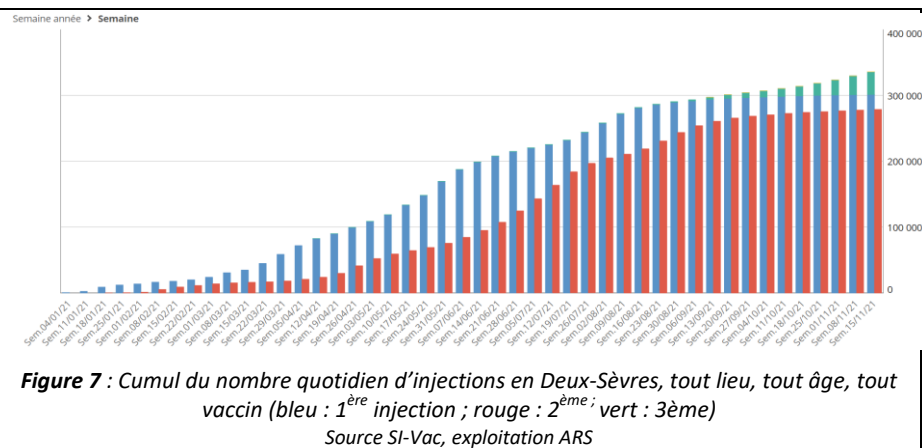
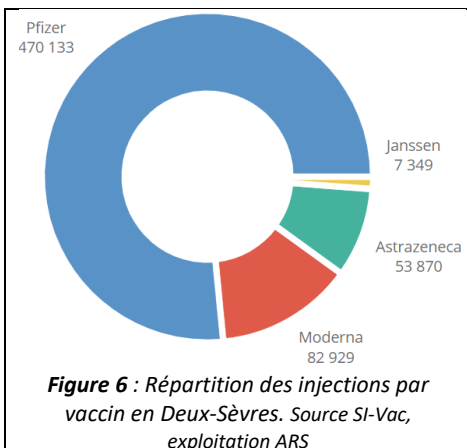


# Vaccinations

En Deux-Sèvres, le nombre de vaccinations est de **636 132 injections** depuis début janvier. **80,9%** des deux-sévriens ont reçu la première injection (**81,6%** en région), **80,2%** ont eu un schéma vaccinal complet <sup>1</sup> (**80,6%** en région) et **9,6%** ont reçu une dose de rappel (**9,3%** en région).

**Tableau 5 : Nombre de personnes ayant été vaccinées en Deux-Sèvres**


	du 04 janv. au 18 novembre 2021
Au moins une dose	301 331
Schéma vaccinal complet	298 961
Vaccination de rappel	35 840







NB : des injections peuvent être faites à des extra départementaux, ou bien des deux-sévriens être vaccinés dans d'autres départements, d'où un écart mineur avec les taux de couverture de la population deux-sévrienne du tableau 5.

<sup>1</sup> Schéma vaccinal complet : suivant la personne, un schéma vaccinal correspond à 2 injections du même vaccin, ou parfois à 3 injections (personnes immunodéprimées), ou à 1 injection après avoir contracté la maladie plusieurs mois avant, et parfois à 2 injections avec 2 vaccins différents, etc.






## La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC

	 <b>Mon âge</b>	 <b>Ma situation</b>	 <b>Janssen ou AstraZeneca</b>	 <b>Pfizer-BioNTech ou Moderna</b>
<b>0 à 11 ans inclus</b>		→	Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner	
<b>12 à 17 ans inclus</b>		→		<div style="text-align: center;">✓</div> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)</li> <li>• À l'école/Mon lieu d'apprentissage</li> <li>• Pharmacie</li> <li>• Cabinet infirmier ou sage-femme</li> <li>• Chirurgien-dentiste</li> <li>• Laboratoire de biologie médicale</li> <li>• Centre de vaccination</li> <li>• Mon lieu de soin</li> </ul>
<b>18 à 54 ans inclus</b>		→		<div style="text-align: center;">✓</div> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)</li> <li>• Médecin du travail/Service de santé universitaire</li> <li>• Pharmacie</li> <li>• Cabinet infirmier ou sage-femme</li> <li>• Chirurgien-dentiste</li> <li>• Laboratoire de biologie médicale</li> <li>• Centre de vaccination</li> <li>• Mon lieu de soin</li> </ul>
<b>55 ans et plus</b>		→	<div style="text-align: center;">✓</div> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)</li> <li>• Médecin du travail</li> <li>• Pharmacie</li> <li>• Cabinet infirmier ou sage-femme</li> <li>• A domicile</li> <li>• Mon lieu de soin</li> </ul> <p style="font-size: small;">(Si la première dose a été réalisée avec AstraZeneca, la seconde dose doit être réalisée avec un vaccin à ARN message)</p>	<div style="text-align: center;">✓</div> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mon lieu d'hébergement (EHPAD, USLD et résidence autonomie)</li> <li>• Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)</li> <li>• Médecin du travail</li> <li>• Pharmacie</li> <li>• Cabinet infirmier ou sage-femme</li> <li>• Chirurgien-dentiste</li> <li>• Laboratoire de biologie médicale</li> <li>• Centre de vaccination</li> </ul>

**N.B. :**

- Les personnes ayant déjà eu la Covid-19 ne reçoivent qu'une seule injection, sur la base d'un justificatif (test PCR ou antigénique ou résultat de sérologie positif de plus de 2 mois).
- La vaccination des femmes enceintes est recommandée dès le premier trimestre.

**Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur :**  
[www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19](https://www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19)


version : vendredi 22 octobre 2021



## La dose de rappel : POUR QUI ET OÙ ?

Le rappel est administré à partir de **6 mois** après la dernière injection, ou **4 semaines** si on a reçu un vaccin Janssen (ou à défaut le plus rapidement possible).  
Les personnes sévèrement immunodéprimées peuvent recevoir le rappel à **partir de 3 mois** après la dernière injection, sur avis médical.

Mon âge	Ma situation	Pfizer-BioNTech	Moderna
<b>12 à 17 ans inclus</b>	Je suis immunodéprimé, j'ai une pathologie à haut risque ou une comorbidité	<p><b>Je reçois une dose de rappel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)</li> <li>• A l'école/Mon lieu d'apprentissage</li> <li>• Pharmacie</li> <li>• Cabinet infirmier ou sage-femme</li> <li>• Chirurgien-dentiste</li> <li>• Laboratoire de biologie médicale</li> <li>• Centre de vaccination</li> <li>• Mon lieu de soin</li> </ul>	
	Dans toutes les autres situations	Pour l'instant, je ne suis pas éligible au rappel	
<b>18 à 29 ans inclus</b>	Je suis immunodéprimé, j'ai une pathologie à haut risque ou une comorbidité	<p><b>Je reçois une dose de rappel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)</li> <li>• Médecin du travail/Service de santé universitaire</li> <li>• Pharmacie</li> <li>• Cabinet infirmier ou sage-femme</li> <li>• Chirurgien-dentiste</li> <li>• Laboratoire de biologie médicale</li> <li>• Centre de vaccination</li> <li>• Mon lieu de soin</li> </ul>	
	Je fais partie de l'entourage d'une personne immunodéprimée Je suis un professionnel des secteurs de la santé, du médico-social, du transport sanitaire, de l'aide à domicile intervenant auprès de personnes vulnérables ou pompier	Pour l'instant, je ne suis pas éligible au rappel	
<b>30 à 64 ans inclus</b>	J'ai été vacciné avec le vaccin Janssen		<p><b>Je reçois une dose de rappel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)</li> <li>• Médecin du travail/Service de santé universitaire</li> <li>• Pharmacie</li> <li>• Cabinet infirmier ou sage-femme</li> <li>• Chirurgien-dentiste</li> <li>• Laboratoire de biologie médicale</li> <li>• Centre de vaccination</li> <li>• Mon lieu de soin</li> </ul>
	Je suis immunodéprimé, j'ai une pathologie à haut risque ou une comorbidité Je fais partie de l'entourage d'une personne immunodéprimée Je suis un professionnel des secteurs de la santé, du médico-social, du transport sanitaire, de l'aide à domicile intervenant auprès de personnes vulnérables ou pompier	<p><b>Je reçois une dose de rappel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)</li> <li>• Médecin du travail/Service de santé universitaire</li> <li>• Pharmacie</li> <li>• Cabinet infirmier ou sage-femme</li> <li>• Chirurgien-dentiste</li> <li>• Laboratoire de biologie médicale</li> <li>• Centre de vaccination</li> <li>• Mon lieu de soin</li> </ul>	Pour l'instant, je ne suis pas éligible au rappel
<b>65 ans et plus</b>	Quelle que soit ma situation	<p><b>Je reçois une dose de rappel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)</li> <li>• Médecin du travail/Service de santé universitaire</li> <li>• Pharmacie</li> <li>• Cabinet infirmier ou sage-femme</li> <li>• Chirurgien-dentiste</li> <li>• Laboratoire de biologie médicale</li> <li>• Centre de vaccination</li> <li>• Mon lieu d'hébergement</li> </ul>	<p><b>Je reçois une dose de rappel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Médecin traitant (généraliste ou spécialiste)</li> <li>• Médecin du travail/Service de santé universitaire</li> <li>• Pharmacie</li> <li>• Cabinet infirmier ou sage-femme</li> <li>• Chirurgien-dentiste</li> <li>• Laboratoire de biologie médicale</li> <li>• Centre de vaccination</li> <li>• Mon lieu d'hébergement</li> </ul>

- Le rappel vaccinal se fait uniquement avec un vaccin à ARNm (Pfizer-BioNTech ou Moderna), quel que soit le ou les vaccin(s) utilisé(s) précédemment.
- Les personnes ayant un schéma vaccinal à une dose sont également éligibles, selon les modalités ci-dessus.

Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur : [www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19](https://www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19)



version : 12 novembre 2021